

BIBIA PAVARD PRÉFACE

De Besançon dans les années 1970, on a retenu la grève des ouvrières et ouvriers de l'usine Lip, emblématique des mobilisations autogestionnaires post-68. Reprenant en main leur usine de montres pour la faire tourner sans patron, ils proposent un modèle de grève productive : « On fabrique, on vend, on se paie. » La ville rayonne alors dans la France entière, attirant à elle des soutiens de toutes parts : syndicats, politiques, artistes et simples militant·es. Sait-on aujourd'hui que ce bouillonnement voit naître une autre mobilisation, elle aussi fondée sur la réappropriation militante, mais cette fois-ci des corps ?

La même envie de changer la société anime le Groupe avortement contraception de Besançon. Créé en 1973, il rassemble des femmes et des hommes d'horizons divers, déjà actifs dans des collectifs militants, proches de mouvements d'extrême gauche ou qui s'engagent pour la première fois. Certains sont médecins ou en passe de le devenir, d'autres étudient les lettres ou enseignent. Le groupe aide les femmes à aller interrompre leur grossesse en Angleterre ou aux Pays-Bas. L'objectif

est de lutter contre la loi qui interdit l'avortement et de participer, à leur niveau, à une grande mobilisation qui se déploie depuis la fin des années 1960 et le début des années 1970. L'Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA, 1969) prône une réforme de la loi puis le Mouvement de libération des femmes (MLF) réclame la libre disposition de leur corps par les femmes. Le manifeste des 343 femmes ayant déclaré avoir avorté dans *Le Nouvel Observateur* en 1971, ainsi que les procès de Bobigny en 1972 – pendant lesquels l'avocate Gisèle Halimi défend la jeune Marie-Claire, 16 ans, inculpée pour avortement après avoir subi un viol, et ses « complices », sa mère et ses collègues — contribuent à amplifier le débat public. D'autant que les opposants à toute réforme, notamment l'association Laissez-les vivre, l'Église catholique et les partisans du natalisme, font eux aussi entendre leurs voix.

En 1973, deux pétitions émanent de médecins qui soutiennent la légalisation de l'avortement. Certains déclarent pratiquer des avortements avec une nouvelle méthode efficace et douce : la « méthode Karman ». Pratiquée dans les premières semaines de la grossesse, elle consiste à aspirer le contenu de l'utérus avec très peu d'instruments : un spéculum, des canules souples et un dispositif pour faire le vide (seringue, bocal ou petit aspirateur médical). Cette méthode, apprise par quelques médecins et étudiants en médecine, femmes et hommes, auprès du psychologue californien Harvey Karman ou lors d'un voyage en Angleterre où l'avortement

Bibia Pavard est historienne, maîtresse de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas, chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire sur les médias, membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Elle est notamment l'auteure de *Si je veux, quand je veux : contraception et avortement dans la société française* (2012) et *La douleur et le soin : enquête sur Harvey Karman et sa méthode d'avortement* (2026) ; avec Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel : *Ne nous libérez pas, on s'en charge : une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* (2020) et *Les lois Veil : un siècle d'histoire* (2024).

est légal depuis 1967, se répand en France via des réseaux militants.

Elle arrive à Besançon par l'intermédiaire de la mobilisation des ouvrières et ouvriers de Lip, lorsqu'un médecin engagé au Groupe information santé, venu de Paris, en fait la démonstration. Débute alors une nouvelle pratique collective autogérée, celle des avortements réalisés illégalement, dans un cadre domestique, afin d'aider les femmes et de dénoncer la situation existante. La valise contenant le matériel nécessaire circule d'appartement en appartement et les gestes sont appris par celles et ceux qui le souhaitent, professionnels de santé ou non. De cette pratique, il reste des traces variées : des articles dans la presse locale, des tracts, une action filmée par la télévision, des fiches remplies pour et parfois par les femmes venues avorter, des agendas consignant l'intensité d'une action qui déborde sur le quotidien. Deux témoignages ont aussi été recueillis par la collecte patrimoniale « Il suffit d'écouter les femmes », initiée par l'Institut national de l'audiovisuel et accessible en ligne. Encore fallait-il nouer les fils et tisser le récit.

L'histoire racontée dans ce livre évoque les collectifs divers qui ont pris part à la lutte : le Mouvement de libération des femmes, l'association Choisir fondée par Gisèle Halimi, le Mouvement français pour le planning familial, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC) et les liens multiples tissés avec les partis politiques, les syndicats et les collectifs militants. Aborder cette vaste mobilisation nationale et internationale depuis ce groupe qui devient rapidement le MLAC-Besançon permet une approche renouvelée. Cela met en valeur la diversité des protagonistes et leurs ancrages locaux : qu'il s'agisse d'une petite librairie associative nichée dans un appartement dont il faut connaître l'existence, d'un professeur en médecine vent debout contre l'avortement, ou de groupes divers qui

s'entremêlent dans leur aspiration à changer la vie et le monde. Cela montre aussi l'impact de cette lutte sur les itinéraires individuels. Elle a mené à d'autres engagements – comme l'adhésion à des partis politiques ou la création du « groupe femmes » de Besançon – et à des choix professionnels. Aujourd'hui, elle réunit à nouveau ces parcours autour d'un projet commun : la conservation de la mémoire et l'écriture de l'histoire.

C'est pourquoi les témoignages et analyses ici rassemblés sont tout particulièrement précieux. Le regard des protagonistes de cette lutte, cinquante ans plus tard, complète utilement celui des chercheuses et des chercheurs qui en ont fait l'histoire depuis Paris ou d'autres villes : Rennes, Lille, Lyon, Marseille, Aix-en-Provence..., au plus près de collectifs qui ont éclos partout en France hexagonale et essaimé dans les pays européens voisins. Après le Groupe information santé parisien, Choisir Grenoble, le MLAC-Rouen centre, l'Association tourangelle pour la contraception et l'avortement (Atlac), le MLAC de Gennevilliers et les témoignages individuels d'Irène Jouannet ou d'Annie Chemla, le MLAC de Besançon nous offre à son tour, avec ce livre, une voix dans ce grand récit collectif. Espérons que cette initiative en suscitera d'autres qui viendront enrichir la mosaïque du militantisme local pour l'avortement libre des années 1970, qui a changé la loi et fait entrer la libre disposition de leur corps par les femmes dans nos fondements démocratiques.

